



CONGRES DE NANCY 10 AU 12 JUIN 2008

Résolution générale

La FGR-FP, réunie en Congrès national à Nancy du 10 au 12 juin 2008, se fixe sept revendications prioritaires :

- obtenir par des actions unitaires une revalorisation des pensions compensant les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis plusieurs années
- empêcher toute modification des critères d'attribution des pensions de réversion dans la fonction publique
- dénoncer la révision générale des politiques publiques, véritable machine à réduire les missions assumées par l'Etat, et à remettre en cause les statuts, œuvrer au maintien et au développement de services publics de qualité et de proximité
- condamner, avec les forces syndicales, les régressions imposées par la loi de 2003 dont l'instauration de la décote et l'allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein
- s'associer à l'ensemble des forces sociales de progrès pour s'opposer aux régressions et revendiquer une nouvelle loi refondant l'assurance maladie, prenant en compte tous les aspects sanitaires, sociaux, économiques, financiers et gestionnaires et permettant l'accès de tous à des soins de qualité
- s'investir dans les départements afin de recenser les besoins pour faire face au vieillissement de la population et de démontrer la nécessité d'investissements importants pour améliorer la situation des retraités et des personnes en perte d'autonomie
- exiger la consultation régulière et systématique des organisations représentatives de retraités, à tous les échelons de compétence et avant toute décision les concernant.